



## Déclaration SUD santé / CGT de l'hôpital Henri Mondor CLHSCT du 7 mai 2014

Les sections syndicales SUD santé et CGT de l'hôpital Henri Mondor déplore l'état d'esprit qui règne dans les instances et plus généralement sur le dialogue social dans notre hôpital.

Les conditions de travail des agents sont particulièrement difficiles aujourd'hui au sein de notre hôpital alors que ces derniers sont attachés à leur travail pour une prise en charge optimum des patients. Dans le contexte de maintenir l'ensemble des activités tout en faisant des économies, la direction de l'hôpital Mondor n'hésite pas à négliger l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail mettant en danger la santé des agents.

Nous ne pouvons plus être les témoins passifs des décisions arbitraires d'une direction provoquant des dégâts humains.

### Les exemples sont nombreux :

- Demande de note sur la réglementation de l'ouverture des vestiaires suite à un évènement d'ouverture de vestiaire le **29 mai 2013** au bloc opératoire, celui-ci intervenant dans un contexte de tension et de mal être au sein de ce service. La note n'est toujours pas diffusée à ce jour.

- Demande de CLHSCT extraordinaires sur le service d'anesthésie et réanimation le **16 mai 2013** et sur le bloc opératoire le **20 décembre 2013**. Ces demandes sont restées sans réponses. Les conditions de travail dans ces secteurs inquiètent fortement les membres du CLHSCT, des personnels y sont actuellement en burn-out avec expertise en faveur d'une reconnaissance sur le lieu de travail.

Un DGI a été déposé sur un secteur de réanimation le 10 avril 2014, toujours pas levé suite aux réponses de la direction. Depuis rien !

- Les membres du CLHSCT ont refusé dernièrement de parler du point sur la mise en place de l'organisation des urgences en neurochirurgie notamment de nuit et entre deux grandes gardes. Pourquoi ? Cette direction présentait une organisation pour la neuroradiologie mais en aucun cas sur les autres services impactés quand à cette organisation. La direction a pris acte. Depuis février 2014 pas de présentation en CLHSCT.

Nous ne pouvons détailler toute la souffrance que subit le personnel mais il existe de nombreux faits mettant en danger le personnel dans les services de crèches, de la sécurité incendie, de la cardiologie, des urgences, de la psychiatrie, des différents laboratoires..., les preuves sont réelles et malheureusement cette direction ne prend pas en compte les alertes données par les représentants du personnel.

Par ailleurs nous sommes reçus tous les mois par M. CASTET, DRH de Mondor, pour régler les problèmes en cours mais nous tenons à vous informer que ce sont des audiences informelles où cette personne fait trainer les dossiers remettant systématiquement notre parole en doute et ne prenant aucune décision sauf celle de laisser le personnel en souffrance.

Nous avons prévenu M. HIRSCH lors d'audiences sur Albert Chenevier et Henri Mondor concernant ce dialogue de sourd mené par Mme ORIO et M. CASTET. Nous ne pouvons plus faire confiance à cette direction et demandons à la direction générale de l'AP-HP d'agir afin que l'intérêt des agents soit pris en compte.

Les membres du CLHSCT SUD Santé / CGT de l'hôpital Henri MONDOR.

Créteil, le 7 mai 2014